

DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU N° 200-60 CE DU 23 OCTOBRE 2000 : CONTRIBUTION A L'ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES AGRICOLES ET LEURS PRESSIONS - DOCUMENT DE TRAVAIL - ETAPE 1 : ASPECT QUALITATIF .

CETTE ETUDE S'INSCRIT DANS LA MISE EN PLACE DES ARTICLE 5 ET 6 DE LA DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU. ELLE CONCERNE LA PREMIERE ETAPE D'ETAT DES LIEUX DU VOLET AGRICOLE DES FORCES MOTRICES ET DES PRESSIONS CORRESPONDANTES : ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES AGRICOLES ; MISE EN EVIDENCE DES INSUFFISANCES DE CONNAISSANCES ET DE DONNEES ; QUALIFICATION TERRITORIALISEE DES PRESSIONS SIGNIFICATIVES

Auteurs du document : DIREN RHONE ALPES

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : POLITIQUE DE L'EAU, POLITIQUE COMMUNAUTAIRE, UNION EUROPEENNE, POLITIQUE INTERNATIONALE, AGRICULTURE

Date : 2002

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00036050

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/directive-cadre-europeenne-sur-l-eau-n-200-60-ce-du-23-octobre-2000-contribution-a-l-etat-des-lieux-0>

Evaluer cette notice: